

*Edito*

Le budget 2013 vient d'être élaboré en tenant compte de nos besoins et nos projets ainsi que des évolutions budgétaires à la baisse. La gestion rigoureuse de nos dépenses publiques nous permet d'éviter tout recours important au levier de la fiscalité directe.

Sur un autre plan, le Conseil Municipal a décidé de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Après consultation de tous les acteurs, nous avons estimé qu'une telle mesure devait être réfléchie pour que son application soit bénéfique pour nos enfants.

L'intervention de notre commune et de nombreuses autres auprès du Président du Conseil Général concernant son retrait de participer au transport scolaire des enfants de maternelle a porté ses fruits. Une commission composée d'élus et de membres du Conseil Général est chargée de trouver des solutions équitables.

L'union de nos communes et la mutualisation de nos moyens doit nous permettre d'affronter l'avenir plus sereinement. Nous vous tiendrons informés des projets et des évolutions qui verront le jour grâce à notre nouvelle communauté du Piémont Cévenol.

Je clôturerai ce petit mot en vous rappelant que mon équipe et moi-même sommes à votre entière disposition et à l'écoute de vos remarques et suggestions pour que notre village reste un village où il fait bon vivre.

Bonne lecture.



**INFO : La mairie n'a donné et ne donne aucune caution aux démarcheurs qui vous contactent pour des produits marchands.**

**Par contre, vous pouvez accueillir les jeunes de la commune qui, les 1 et 2 Juin vous contacteront dans le cadre des aubades à la population, destinées à les aider financièrement à organiser la fête votive.**

# VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

## Budget Communal M 14

Section de fonctionnement	541 739 €
Section d'investissement	522 898 €

## Budget assainissement M 49

Section d'exploitation	202 653 €
Section d'investissement	334 650 €

## VOTE DES TAUX

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a voté une augmentation du produit des taxes de 0.50 %.

Taux moyen en 2012 dans le Gard

Ainsi :	La taxe d'habitation passe de	10.77 à 10.83	26.90 %
	La taxe sur le foncier bâti de	13.53 à 13.59	23.90 %
	La taxe sur le foncier non bâti de	49.11 à 49.35	70.02 %

## TRAVAUX EN COURS

### **Parking d'Antignargues :**

Les travaux prennent du retard à cause des intempéries. L'entreprise SGTP attend le moment propice qui ne saurait tarder.

### **Aménagement D215 :**

Le conseil municipal a donné son feu vert pour la réalisation d'une 1ère tranche allant du D8 à la place du Griffes.

### **Cave coopérative :**

Le marché à procédure adaptée pour sa démolition est en cours de vérification. Son lancement auprès des entreprises doit suivre.

### **Bibliothèque :**

Des travaux de peinture sont effectués dans la salle qui accueillera la future bibliothèque.

### **Voirie :**

Un programme de réfection de voirie est prévu pour les prochaines années. Son planning tient compte du degré d'urgence des travaux à réaliser.

### **Fleurissement :**

Des plantations nouvelles agrémentent les jardins des Baraquettes et le renouvellement des fleurs dans les jardinières est en cours.

### **Haut débit :**

Après installation du NRA, il ne manque plus qu'à tirer la ligne d'alimentation. Pour l'instant le Conseil Général et France Télécom Orange n'ont pas trouvé d'accord pour l'implantation de poteaux sur la voirie départementale, au sortir du hameau de Manthes.

### ✚ Assainissement :

Les pluies de l'hiver et du printemps n'ont pas épargné notre réseau d'assainissement. Plusieurs pompes sont tombées en panne occasionnant quelques débordements nauséabonds.

A ce jour, avec le remplacement de 5 pompes, tout est fait pour rendre le réseau opérationnel.

Il est rappelé que l'envoi des eaux pluviales dans le réseau est interdit et puni par la loi. En effet, trop d'eau dans les bassins détruit la faune bactérienne. Une campagne de détection va être organisée.

### ✚ Electricité :

Le syndicat, ne possédant plus que la compétence éclairage public, a inscrit dans ses travaux 2013 l'implantation de 3 lampadaires : à l'entrée du lotissement des Baraquettes, au chemin du Grès et dans l'impasse de la Martinelle.

Erdf nous a transmis la déclaration de travaux concernant le renforcement du poste d'alimentation de la Rue des oliviers.

### ✚ Dépôt à sel :

A la demande du service des routes du Conseil Général, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'implantation d'un abri à sel sur la commune. Ce dernier sera implanté le long de la D907, au dépôt actuel de gravier. L'accès s'effectuera par la D215.

## VILLAGE FLEURI



La remise des prix départementaux s'est déroulée le 8 avril, dans les locaux du Conseil Général. Notre commune a reçu un prix d'encouragement accompagné d'un chèque, d'une valeur de 230 euros, destiné à l'achat de fleurs et d'arbustes d'ornement.

Au niveau communal, les participants, invités en Mairie, se sont vus remettre un assortiment de plants. M. et Mme Payet du clos des Baraquettes sont les gagnants de l'année.

## DIVAGATION DES CHIENS



Dans tous les quartiers, de nombreuses personnes se plaignent de la divagation des chiens, éventrant les poubelles et déposant leurs besoins dans les rues.

Pour la énième fois et la dernière nous demandons à leurs propriétaires de **les tenir en laisse** et **éviter le dépôt de déjections** aux abords immédiats des habitations.

Ceci par mesure d'hygiène, de sécurité et de respect d'autrui.

Et nous ne parlons pas des aboiements intempestifs.

## CEREMONIE DU 8 MAI

De nombreuses personnes et quelques enfants de la commune étaient présents pour rendre hommage aux victimes de la Seconde guerre mondiale : l'une des périodes les plus sombres de notre histoire. Ce conflit mondial est avant tout marqué par une véritable hécatombe démographique : 50 millions de morts, 35 millions de blessés et plus de 3 millions de disparus. Des hommes et des femmes, différents par leurs origines, leurs histoires, leurs parcours mais réunis par un idéal commun, ont prouvé tout ce qu'une nation, riche de son histoire et unissant ses forces est capable de réaliser pour surmonter l'insurmontable.



Et tout cela nous confère le devoir de célébrer cette date et de nous souvenir.

# QUELQUES RAPPELS

## DEBROUSSAILLAGE

Débroussailler, élaguer et tailler sont une obligation et une nécessité pour mieux se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens. C'est limiter la propagation du feu, diminuer son intensité, sauvegarder les landes et faciliter le travail des sapeurs pompiers.

## ARROSAGE

Ce dernier est limité en période de sécheresse.

## NUISANCES SONORES

Respecter votre voisinage lors des travaux de bricolage, jardinage, réception de vos amis et écoute de la musique.

## EMPLOI DU FEU

Il est interdit de brûler du 15 Juin au 15 Septembre.

## MOUSTIQUES TIGRES



Ils sont à nouveau présents dans notre région. Reconnaisables à leur ligne blanche sur le thorax et leurs pattes rayées, ils piquent particulièrement le jour. La suppression de toutes les eaux stagnantes doit être réalisée.

# DATES A RETENIR

Samedi 25 Mai	<i>B</i> all-Trap Organisé par l'association O'LA
Samedi 1 <sup>er</sup> Juin	<i>A</i> campado – Fête de la circulade Organisée par l'association LOU CLU, la Municipalité
Samedi 1 <sup>er</sup> Juin	<i>V</i> ide-greniers Organisé par l'Epicerie de la Circulade
Samedi 1 <sup>er</sup> Juin et Dimanche 2 Juin	<i>A</i> ubades à la population Organisées par l'Association des Festivités Aigremontoises
Les 7, 8 et 9 Juin	<i>F</i> ête votive Organisée par l'Association des Festivités Aigremontoises
Vendredi 14 Juin	<i>F</i> ête des Ecoles Organisée par l'association USEP
Repas du 14 Juillet	<i>D</i> ate à définir. Une information vous sera distribuée. Organisé par la Municipalité